

Table des matières

Abréviations utilisées	VII
PARTIE 1 LES PERSONNES PHYSIQUES ASSUJETTIES À L'IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES	1
I. Qui doit souscrire une déclaration?	3
1. Personne inscrite au registre national	3
2. Personne qui n'est pas inscrite au registre national	4
3. Application des conventions préventives de la double imposition	6
4. Personnes assimilées à des habitants du Royaume	6
5. Personnes non soumises à l'impôt des personnes physiques	6
6. Quelques cas particuliers	7
7. Dispenses de déclaration	7
8. Proposition de déclaration simplifiée	8
II. Nombre de déclarations à souscrire	9
III. Période imposable et exercice d'imposition	16
IV. Lieu de l'introduction de la déclaration et d'établissement de la cotisation	17
V. Validité de la déclaration	18
1. Délai dans lequel la déclaration doit être souscrite	18
2. Conditions de forme à respecter	19
VI. Conséquences fiscales d'une déclaration valablement souscrite	20
VII. Conséquences fiscales d'une déclaration non valablement souscrite	22
1. Délai d'imposition	22
2. Recours à la procédure de taxation d'office	24
3. Bénéfices ou profits forfaitaires minima	24
4. Introduction d'un recours judiciaire	25
5. Accroissements d'impôt	26
6. Amende administrative	27
PARTIE 2 L'ASSIETTE DE L'IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES ET LA DÉTERMINATION DU REVENU IMPOSABLE	29
I. Catégories de revenus	31
1. Revenus des biens immobiliers	32
2. Revenus des capitaux et biens mobiliers	32
3. Revenus professionnels	32
4. Revenus divers	33

II. Classification des revenus d'après leur origine	33
1. Revenus belges	33
2. Revenus d'origine étrangère et revenus obtenus de certaines organisations internationales	34
III. Revenus de la période imposable 2019	35
1. Revenus afférents à 2019	36
2. Revenus payés ou attribués en 2019	36
3. Revenus constatés ou présumés en 2019	36
IV. Décumul intégral	37
V. Dépenses fiscales	39
1. Déduction	39
2. Réduction	39
3. Crédit	40
VI. Détermination du revenu imposable	40
1. Première opération: détermination de l'ensemble des revenus nets	40
2. Deuxième opération: distinction entre les revenus nets imposables globalement et les revenus nets imposables distinctement	40
3. Troisième opération: déduction des dépenses déductibles	41
4. Quatrième opération: le calcul	41
PARTIE 3 LA FAMILLE	43
I. Charges de famille	45
1. Personnes visées	45
2. Les conditions pour être fiscalement à charge	47
3. Avantage fiscal	55
4. Proratation et limitation des avantages fiscaux	65
II. Dépenses Fiscales	66
1. Dépenses pour la garde d'enfant(s)	66
2. Rentes alimentaires versées	72
III. Rentes alimentaires perçues	90
1. Principe général	90
2. Les arriérés de rentes alimentaires	90
3. Montant à déclarer	91
4. Taux d'imposition	93
5. Remboursement de rentes alimentaires perçues	93
PARTIE 4 LA FISCALITÉ IMMOBILIÈRE	95
I. Définitions préalables	97
1. Le bien immobilier au sens fiscal du terme	97

2. Revenu cadastral (RC) et précompte immobilier (PrI)	97
II. Qui est imposable?	99
1. Le propriétaire	99
2. Incidences de l'imposition commune et du décumul	100
III. Affectation du bien et implications fiscales	102
1. Affectation professionnelle par le propriétaire	103
2. L'immeuble constitue la maison d'habitation (habitation propre)	105
3. L'immeuble ne constitue pas la maison d'habitation	106
4. Les exonérations du RC	124
5. Tableau synoptique des revenus immobiliers	126
6. Modifications durant la période imposable	127
IV. Les avantages fiscaux	135
1. Impact de la loi sur le financement sur la fiscalité immobilière	135
2. Régime actuel après la loi de financement – Emprunts conclus après le 1 ^{er} janvier 2014	144
3. Emprunts conclus entre le 1 ^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2014 par le propriétaire	155
4. Plusieurs emprunts pour le même bien immobilier	179
5. Les redevances relatives à l'acquisition d'un droit d'emphytéose, de superficie ou de droits immobiliers similaires	186
6. Les autres avantages fiscaux liés à l'immobilier	186
V. Sous-location et cession de bail	194
1. Cas visés	194
2. Détermination de revenu net imposable	194
3. Régime d'imposition	195
4. Incidences de l'imposition commune et du décumul	196
5. Exemple	196
VI. Concession du droit d'utiliser un emplacement pour y apposer des affiches ou autres supports publicitaires et concession du droit d'installer des équipements de téléphonie mobile	197
1. Cas visés	197
2. Détermination du revenu net imposable	198
3. Régime d'imposition	198
4. Incidences de l'imposition commune et du décumul	198
5. Exemple	198
VII. Autres opérations imposables en matière de biens immobiliers	199
1. Aliénation des biens immobiliers	199
2. Les autres impositions liées aux biens immobiliers	213

PARTIE 5 FISCALITÉ MOBILIÈRE	215
I. Revenus qui ne sont jamais imposables	218
1. Le carnet d'épargne réglementé et l'exonération des dividendes d'actions ou parts d'entreprises	219
2. Les bons d'assurance	221
3. Intérêts des emprunts émis dans le cadre du <i>crowdfunding</i>	222
II. Revenus dont la déclaration est obligatoire	223
1. Revenus de la location, de l'affermage, de l'usage ou de la concession de biens mobiliers corporels ou incorporels	224
2. Revenus compris dans certaines rentes viagères ou temporaires	227
3. Redevances résultant de certaines conventions d'octroi de droits d'usage sur des biens immobiliers bâtis	228
4. Dividendes d'origine étrangère non encaissés en Belgique	229
5. Constructions juridiques	230
6. Organisme de placement collectif en valeurs mobilières	236
7. Droits d'auteur et droits voisins	237
8. Additionnels communaux	242
III. Revenus dont la déclaration est facultative	242
PARTIE 6 L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	245
I. Généralités	247
1. Aperçu général des revenus professionnels	247
2. Aperçu général des revenus exonérés	247
II. Les différents bénéficiaires de revenus professionnels	250
1. Les indépendants	251
2. Les travailleurs	254
3. Le cheminement logique en matière de revenus d'activités	255
III. Les revenus professionnels obtenus en cours d'activité	256
1. Les bénéfices imposables des entreprises	256
2. Les profits	263
3. Les revenus des sociétés civiles et associations sans personnalité juridique	267
4. Tableau comparatif relatif à la taxation des bénéfices et des profits	268
5. Les rémunérations	268
6. Les avantages	282
7. Les indemnités	331
8. Les plus-values	368
IV. Les frais professionnels	405
1. Analyse des conditions	406

2. Charges afférentes aux biens immobiliers affectés à l'exercice de l'activité professionnelle	411
3. Charges financières	414
4. Amortissements	418
5. Impôts, précomptes et taxes	427
6. Amendes, pénalités et confiscations	428
7. Vêtements	429
8. Frais de réception et cadeaux d'affaires	431
9. Frais de restaurant	434
10. Frais de déplacement du domicile au lieu de travail	435
11. Frais afférents aux autres déplacements professionnels	439
12. Frais relatifs au transport collectif des membres du personnel organisé par l'employeur ou un groupe d'employeurs	446
13. Frais relatifs à la mise à disposition d'une bicyclette	449
14. Cotisations d'assurance contre l'incapacité de travail en raison d'une maladie ou d'une invalidité et cotisations de mutuelle contre les petits risques	449
15. Frais spécifiques aux chômeurs et prépensionnés	451
16. Frais spécifiques aux dirigeants d'entreprise	452
17. Frais spécifiques aux indépendants	456
18. Frais forfaitaires	458
V. Provisions pour risques et charges et réductions de valeur pour pertes probables	463
1. Provisions pour risques et charges	464
2. Réductions de valeur	466
3. Loi sur la continuité des entreprises	468
VI. Exonérations à caractère économique	469
1. Exonération pour personnel supplémentaire affecté aux exportations et à la gestion intégrale de la qualité	469
2. Exonération pour autre personnel supplémentaire	471
3. Stage en entreprise	474
4. Passif social en vertu du statut unique	475
5. Indemnité compensatoire attribuée par les régions	478
6. Déduction pour investissement	478
VII. Déduction des pertes professionnelles	488
1. Pertes professionnelles de la période imposable	488
2. Pertes professionnelles des périodes imposables antérieures	489
3. Bénéfices ou profits provenant d'avantages anormaux ou bénévoles	491
4. Pertes professionnelles afférentes à une activité professionnelle exercée sous la forme d'une association de fait	492
5. Rétro-imputation (« Carry back ») des pertes pour l'agriculture	493

6. Compensation des pertes entre conjoints ou cohabitants légaux	493
VIII. Les conjoints ou cohabitants légaux aidants	494
1. Principe	494
2. Conditions d'application	494
3. Régime fiscal	495
4. Exemple	496
5. Cheminement logique en matière de conjoints ou cohabitants légaux aidants	497
IX. Le quotient conjugal	497
X. Sommes à valoir sur l'impôt	497
1. Précompte mobilier	498
2. Précompte professionnel	501
3. Crédit d'impôt pour accroissement des immobilisations	502
4. Crédit d'impôt sur les bas revenus	504
5. Versements anticipés	507
XI. Les réductions d'impôt	512
1. Réductions d'impôt pour pensions et revenus de remplacement	513
2. Réductions pour heures supplémentaires	521
3. <i>Tax shelter</i> PME – Sociétés débutantes – Réduction d'impôt	522
4. Réduction d'impôt – Pricaf privée	527
5. <i>Tax-shelter</i> PME – Sociétés en croissance – Réduction d'impôt	528
6. Primes assurance protection juridique – Réduction d'impôt	532
XII. Les crédits d'impôt	536
1. Prêt «coup de pouce» de la Région wallonne	536
2. Prêt Gagnant-Gagnant en Région flamande: crédit d'impôt	538
PARTIE 7 LA CESSATION DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET LES PENSIONS	543
I. Introduction	545
II. La cessation de l'activité professionnelle proprement dite	545
1. Indemnités obtenues en raison ou à l'occasion de la cessation de travail ou de la rupture d'un contrat de travail	545
2. Les rémunérations acquises des travailleurs et des dirigeants d'entreprise	547
3. Les bénéfices et les profits	547
III. Le premier pilier: les pensions légales et extralégales	558
1. Principe	558
2. Régime fiscal	558
IV. Le deuxième pilier: les pensions complémentaires liées à l'exercice de l'activité professionnelle	559
1. Introduction	559
2. Les engagements collectifs de pension	559

3.	Les engagements individuels de pensions	569
4.	La pension libre complémentaire des travailleurs indépendants	571
5.	La convention de pension pour travailleurs indépendants personnes physiques (CPTI)	573
6.	La pension libre complémentaire pour travailleurs salariés	577
V.	Le troisième pilier: Les pensions complémentaires sans lien avec l'exercice de l'activité professionnelle	581
1.	Généralités	581
2.	L'assurance-vie	581
3.	L'épargne-pension	590
PARTIE 8	LES AUTRES REVENUS IMPOSABLES ET LES AUTRES DÉPENSES DONNANT DROIT À UN AVANTAGE FISCAL	595
I.	Les autres revenus imposables	597
1.	Les bénéfices ou profits occasionnels	597
2.	Les plus-values sur valeurs et titres mobiliers en dehors de la gestion normale en bon père de famille	598
3.	Les prix et les subsides	599
4.	Les produits de la location du droit de chasse, de pêche et de tenderie	600
5.	Plus-values réalisées en raison de la cession à une société étrangère non résidente	601
6.	Travail associatif, services occasionnels et économie collaborative	602
II.	Les autres dépenses donnant droit à un avantage fiscal	608
1.	Les libéralités	608
2.	Les rémunérations d'employé de maison	609
3.	Les dépenses payées pour des prestations dans le cadre des agences locales pour l'emploi et pour des prestations payées avec des titres services	610
4.	Les acquisitions d'actions	612
5.	Les avantages liés à l'acquisition d'un véhicule électrique	613
6.	Les dépenses pour les monuments protégés en Région flamande	613
7.	Frais d'adoption – réduction d'impôt	614
PARTIE 9	LE RÉGIME FISCAL DES REVENUS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE	617
I.	Introduction	619
II.	Principes généraux de taxation des revenus d'origine étrangère	619
1.	Classification des revenus	619
2.	L'application d'une taxe communale	627
3.	L'obligation de déclaration et ses conséquences	628
4.	Le montant à mentionner dans sa déclaration à l'impôt des personnes physiques	628
5.	Charge de la preuve	628

III. Traitement fiscal à réserver aux différents types de revenus	629
1. Les revenus immobiliers	629
2. Les revenus mobiliers	633
3. Les revenus professionnels	634
4. Les profits d'activités exercées à l'étranger	636
5. Les plus-values sur des immobilisations affectées à l'exercice de l'activité professionnelle situées dans un pays avec lequel la Belgique a conclu une convention préventive de la double imposition	636
6. Les rémunérations des salariés	638
7. Les rémunérations des dirigeants d'entreprise	643
8. Les pensions	645
IV. Tableau synoptique du pouvoir d'imposition en matière de revenus d'origine étrangère	649
PARTIE 10 NOTIONS DE CALCUL DE L'IMPÔT	651
I. Schéma général – IPP fédéral et IPP régional	653
II. Impact de la loi sur le financement sur le calcul de l'impôt	654
III. Montants indexés	662
INDEX	677